



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



bulletin académique

n° 626

du 17 mars 2014

Sommaire

Division des Examens et Concours	
Concours ITRF - Session 2014 - Postes offerts par le rectorat d'Aix-Marseille	1

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Ali SAÏB - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Didier LACROIX - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 71 23)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr



Division des Examens et Concours

DIEC/14-626-1514 du 17/03/2014

CONCOURS ITRF - SESSION 2014 - POSTES OFFERTS PAR LE RECTORAT D'AIX-MARSEILLE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GUYON - chef de bureau de l'organisation des concours - Tel : 04 42 91 72 07 -
Fax : 04 42 38 73 45

Dans l'attente de la publication des arrêtés autorisant, au titre de la session 2014, l'ouverture des concours internes, externes et examens professionnels réservés pour le recrutement dans différents corps de personnels ITRF par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, une **période d'inscriptions est prévue du lundi 24 mars 2014 au lundi 14 avril 2014** sur le site internet du ministère de l'Enseignement supérieur :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24790/concours-et-recrutements-des-ingenieurs-et-personnels-techniques-de-recherche-et-de-formation.html>

Rubrique : S'inscrire aux concours ITRF.

Ce service permet notamment de

- Consulter les postes ouverts aux concours et leur localisation
- Se préinscrire aux concours
- Suivre la recevabilité de sa candidature, ses résultats.

L'ensemble de la procédure à suivre par les candidats est indiquée sur ce site, ainsi que les coordonnées des centres organisateurs (qui diffèrent pour chaque concours).

L'objectif de cette circulaire est d'assurer la publicité de l'ensemble des **postes offerts par le rectorat d'Aix Marseille pour cette campagne 2014.**

Les fiches de postes correspondantes seront disponibles sur le site de l'académie d'Aix Marseille, à compter du 24 mars 2014, rubrique les concours de recrutement : http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_25603/les-concours-de-recrutement

BAP	CAT	CORPS	EMPLOI-TYPE	NATURE	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	EMPLOI A POURVOIR
E	A	Assistant d'ingénieur	Gestionnaire de parc info. et télécom	Interne	Rectorat d'Aix-Marseille	1
J	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Chargé de contrôle gestion/études	Externe	Rectorat d'Aix-Marseille	1
E	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Ingénieur en dével et déploie.d'appli	Externe	Rectorat d'Aix-Marseille	2
E	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Administ syst info, res et telecom	Externe	Rectorat d'Aix-Marseille	2
E	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Administ de système d'info	Interne	Rectorat d'Aix-Marseille	1
E	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Administ de système d'info	CR exam pro réservé	Rectorat d'Aix-Marseille	3
F	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Chargé de syst d'info documentaire	CR exam pro réservé	Rectorat d'Aix-Marseille	1
G	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Ingénieur maintenance et trx immo	CR exam pro réservé	Rectorat d'Aix-Marseille	1
J	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Chargé gestion administ et aide pilotage	CR exam pro réservé	Rectorat d'Aix-Marseille	1
E	A	Ingénieur d'étude 2eme classe	Administrateur de syst d'info	CR exam pro réservé	Rectorat d'Aix-Marseille	1
E	A	Ingénieur de recherche 2eme classe	Chef de projet/expert en réseau et télécom	Externe	Rectorat d'Aix-Marseille	1
E	A	Ingénieur de recherche 2eme classe	Architecte des systèmes d'informations	Externe	Rectorat d'Aix-Marseille	1
E	A	Ingénieur de recherche 2eme classe	Chef de projet/expert en dev et depl. D'appli	Interne	Rectorat d'Aix-Marseille	1
G	B	Technicien de recherche et form	Chef de cuisine	Interne	Rectorat d'Aix-Marseille	1
B	C	Adjoints technique des recherche et formation	Préparateur en sciences physique	Interne	Académie d'Aix-Marseille	5
G	C	Adjoints technique des recherche et formation	Opérateur logistique	interne	IA 84	1

L'attention des candidats est appelée sur le **nécessaire respect de la date limite fixée par le centre organisateur** pour le retour des dossiers. En aucun cas, un candidat ne peut être autorisé à déposer son dossier postérieurement, le cachet de la poste faisant foi.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille